

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 76

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 Juin 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET

Partenariat culturel - Aide au développement culturel des communes

**Direction Générale Adjointe du cadre de vie
Direction de la Culture
0413311656**

I- RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par **délibération n°19 du 31 mars 2017**, dans le cadre de sa session budgétaire, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a présenté son budget primitif pour l'exercice 2017.

Dans le cadre de la poursuite de son soutien aux acteurs culturels du département, le Conseil départemental apporte son aide à travers les participations financières et subventions attribuées dans le cadre du partenariat culturel.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour la répartition de cette enveloppe.

II – OBJET DU PRESENT RAPPORT

Le soutien financier apporté aux communes du département par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, au titre de l'aide au développement culturel des Communes, est destiné aux activités culturelles gérées directement par celles-ci.

A ce titre, le Conseil départemental des Bouches du Rhône partage avec les communes concernées la volonté de favoriser la rencontre de la culture et du public le plus large sur le territoire départemental.

Cette coopération à l'échelon départemental permet de favoriser des politiques culturelles aux enjeux dépassant le seul champ culturel et artistique, alimentant des ambitions publiques élargies à la solidarité active, à l'attractivité territoriale (aménagement, tourisme, développement économique, créativité culturelle...) ou encore au rayonnement culturel et patrimonial du territoire.

La lisibilité de l'action départementale est assurée par des pratiques valorisantes en termes de communication, notamment par le biais des engagements des communes bénéficiaires dans les conventions de partenariat.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente :

-l'attribution au titre de l'année 2017 d'une participation financière en faveur des communes d'Aubagne, Istres, Graveson, la Destrousse, Saint Martin de Crau, Trets ainsi que la Régie Culturelle Scènes et Cinés.

-l'autorisation pour Madame la Présidente ou son représentant de signer les projets de convention joints en annexe au présent rapport, fixant les modalités de mise en œuvre et de versement de l'aide financière apportée aux communes d'Aubagne, Istres, Trets ainsi que la Régie Culturelle Scènes et Cinés.

III- PRESENTATION DU PROJET

3.1 Aubagne : programmation culturelle annuelle

La commune d'Aubagne mène un ambitieux projet culturel, articulé autour de quatre axes :

- Proximité, notamment en direction des publics empêchés
- Rayonnement
- Médiation, provoquer le contact et accompagner les publics
- Accès à la culture pour tous et accessibilité des lieux

Le Conseil départemental est sollicité à hauteur de 270 000€

Le coût total est estimé à 4 163 889 €

Participation ville	3 502 125€
Recettes	192 764€
Etat CNL Centre National du Livre et DRAC Direction Régionale des Affaires Culturelles	51 000€
Conseil Régional	80 000€
Conseil départemental Lutte contre l'exclusion par le livre (50 000€) Equipements à vocation culturelle (220 000€)	270 000€
Sofia Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit	18 000€
Mécénat	50 000€
TOTAL	4 163 889 €

Il est proposé d'attribuer la somme de 270 000€ à la Commune d'Aubagne pour sa programmation culturelle 2017.

3.2 Istres

3.2.1 Organisation des « Rues de l'Etang »

Les villes d'Istres, Saint Chamas et Saint Mitre les Remparts organisent une manifestation conjointe dédiée aux arts de la rue, dans un contexte de proximité géographique et de partage d'un environnement naturel commun : les rives de l'Etang de Berre.

Le Département est sollicité à hauteur de 15 000€

Le coût total de la manifestation est estimé à 90 000€

Autofinancement Istres	34 950€
Département	15 000€
Région	15 000€
Commune de Saint Chamas	12 525€
Commune de Saint Mitre Les Remparts	12 525€
TOTAL	90 000€

Il est proposé d'attribuer la somme de 13 000 € à la Commune d'Istres pour l'organisation des « Rues de l'Étang ».

3.2.2 Organisation du festival « AéroBD »

Istres organise en 2017 le 3ème festival de BD aéronautique en présence de nombreux auteurs et autour d'animations en direction de tous les publics.

Le Département est sollicité à hauteur de 5 000€

Le coût total de la manifestation est estimé à 20 000€

Autofinancement	10 000€
Département	5 000€
Prise en charge par l'association partenaire	5 000€
TOTAL	20 000€

Il est proposé d'attribuer la somme de 1 500 € à la Commune d'Istres pour l'organisation du festival « AéroBD ».

3.2.3 Organisation des Jeudis Etoilés

Istres organise pour la troisième année « Les Jeudis Etoilés » tous les jeudis du 20 juillet au 31 août 2017 avec pour thème « Les Cinéastes ». Divers styles musicaux sont mis à l'honneur avec des animations locales, des sculptures lumineuses et un spectacle pyrotechnique.

Le Département est sollicité à hauteur de 50 000€

Le coût total de la manifestation est estimé à 175 000€

Autofinancement	105 000€
Département	50 000€
Prestations de services	20 000€
TOTAL	175 000€

Il est proposé d'attribuer la somme de 45 000 € à la Commune d'Istres pour l'organisation des Jeudis Etoilés.

3.2.4 Organisation des Nuits d'Istres

La commune d'Istres organise chaque année en été un festival de musique dans le cadre de verdure du Pavillon de Grignan. La programmation se veut originale et favorise la proximité entre les artistes et le public ainsi que la mixité entre grands noms nationaux et internationaux de la musique classique et jazz, de la variété ou de la scène comique.

Le Département est sollicité à hauteur de 100 000€

Le coût total de la manifestation est estimé à 390 000€

Autofinancement	60 000€
Département	100 000€
Région	50 000€
Partenariats	50 000€
Prestations de services	130 000€
TOTAL	390 000€

Il est proposé d'attribuer la somme de 50 000 € à la Commune d'Istres pour l'organisation des Nuits d'Istres.

3.3 Régie Culturelle Scènes et Cinés : programmation culturelle annuelle

La Régie culturelle sollicite une participation financière en faveur de la programmation des établissements culturels gérés par ses soins :

- le théâtre de l'Olivier à Istres,
- le théâtre du Centre Culturel Marcel Pagnol à Fos-sur-Mer
- le théâtre la Colonne à Miramas
- la salle Gérard Philippe de Port Saint Louis
- l'Espace Robert Hossein de Grans,
- les cinémas Coluche, Odyssée, Gérard Philippe, Comoedia et cinéma de Grans
- le café Musique l'Usine à Istres.

Le Département est sollicité à hauteur de 210 000 €

Le coût total de l'opération est estimé à 7 550 000 €

Recettes	1 653 000 €
Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles)	2 500 €
Etat (Contrat Urbain de Cohésion Sociale)	2 500 €
Conseil Régional	211 000 €
Abondement Ouest Provence	5 172 000 €
Département (Aide au Développement Culturel des Communes)	210 000 €
Département (Aide aux salles de cinéma)	30 500 €
Subvention Centre National du Cinéma	65 000 €
Subvention Office National de Diffusion Artistique	7 000 €
Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz	6 000 €
Autres subventions	5 500 €
Quote part subventions	185 000 €
TOTAL	7 550 000 €

Il est proposé d'attribuer la somme de 140 000 € à la Régie Culturelle Scènes et Cinés pour sa programmation culturelle annuelle.

3.4 Graveson : fonctionnement du Musée Auguste Chabaud

La Commune de Graveson sollicite une subvention départementale d'un montant de 8 000€ au titre de l'organisation d'une exposition intitulée « Léo Lelée, regard d'un esthète entre tradition et modernité » au Musée Auguste Chabaud, géré en régie municipale depuis 2010.

Le Département est sollicité à hauteur de 8 000 €

Le coût total du projet est estimé à 69 309 €

Entrées et ventes boutique	7 490 €
Département	8 000 €
Conseil Régional	5 600 €
Commune	48 219 €
TOTAL	69 309 €

Il est proposé d'attribuer la somme de 8 000 € à la Commune de Graveson pour le fonctionnement du Musée Auguste Chabaud.

3.5 La Destrousse : festival « Les Canailles se jettent à l'eau »

Ce festival pluridisciplinaire constitue la cinquième édition consécutive de cette journée de partage en direction des enfants de 2 à 12 ans. Une trentaine d'ateliers créatifs et scientifiques, des activités sportives et culturelles, des animations et divers spectacles sont proposés aux enfants tout au long de la journée.

En 2016, le festival a accueilli plus de 1 500 enfants.

Le Département est sollicité à hauteur de 10 000€

Le coût total du projet est estimé à 22 500€

Autofinancement	10 000 €
Département	10 000 €
Autres financements	2 500 €
TOTAL	22 500 €

Il est proposé d'attribuer la somme de 10 000 € à la Commune de la Destrousse pour l'organisation du festival « Les Canailles se jettent à l'eau ».

3.6 Saint-Martin-de-Crau : édition 2017 du salon du livre jeunesse

La ville de Saint-Martin-de-Crau organise chaque année un Salon du Livre Jeunesse. Le thème retenu pour l'édition 2017 est "La couleur" ; différents ateliers sont proposés au public.

Le Département est sollicité à hauteur de 5 000 €

Le coût total de l'opération est estimé à 19 000 €HT.

Département	5 000 €
Autofinancement	13 000 €
Mécénat	1 000 €
TOTAL	19 000 €HT

Il est proposé d'attribuer la somme de 4 000 € à la Commune de Saint Martin de Crau pour l'organisation du salon du livre jeunesse 2017.

3.7 Trets : Organisation de l'événement « capitale provençale de la culture »

La commune de Trets sollicite le Département pour l'organisation de la capitale provençale de la culture.

Le Département est sollicité à hauteur de 48 000 €
Le coût total de la manifestation est estimé à 70 000 €

Département	48 000 €
Commune	22 000 €
TOTAL	70 000 €

Il est proposé d'attribuer la somme de 48 000 € à la Commune de Trets pour l'organisation de l'événement « capitale provençale de la culture ».

IV – PROPOSITIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération suivante.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL